

Règlement d'organisation de la coordination nationale Souchet comestible

1 Situation de départ

Ces dernières années, beaucoup a été fait dans le domaine du souchet comestible. Diverses mesures ont été testées dans le cadre du projet de vulgarisation Souchet comestible. Les cantons ont élaboré des directives pour la lutte et pour l'annonce des foyers de souchet comestible, et certains ont introduit une obligation d'annonce au niveau cantonal. Afin de mieux coordonner les activités au niveau national et d'informer les parties concernées, la COSAC (KOLAS), la CSP (KPSD) et l'USP (SBV), en consultation avec l'OFAG, ont décidé **de regrouper tous les projets et groupes de travail précédents en une "Coordination nationale Souchet comestible"** (voir figure 1).

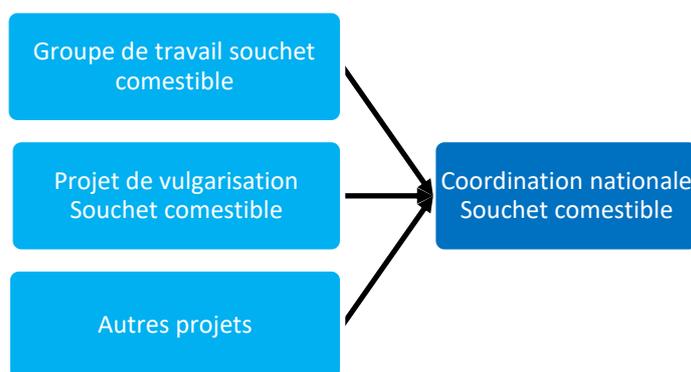


Figure 1 : Tous les projets et groupes de travail précédents dans le domaine du souchet comestible sont maintenant réunis dans une "coordination nationale Souchet comestible".

2 Objectifs

La coordination nationale Souchet comestible veut assurer la circulation de l'information entre les acteurs et soutenir les cantons dans leurs efforts de lutte. Les objectifs suivants ont donc été fixés.

La coordination nationale Souchet comestible...

- ... est l'organisme de contact pour les questions sur le souchet comestible
- ... coordonne les activités au niveau national
- ... soutient les branches professionnelles et les cantons dans leurs tâches (nouvel art. 153 LA à mettre en œuvre)
- ... favorise l'échange de connaissances entre les acteurs

3 Organisation

La coordination nationale Souchet comestible est dirigée par une personne des services phytosanitaires cantonaux (voir figure 2). Cette personne est nommée par la CSP (KPSD). La gestion est soutenue par Agridea en tant que secrétariat. Agridea est responsable des procès-verbaux, du site web, des brochures, des traductions, etc.

Le **plénum** est composé de toutes les personnes impliquées dans la lutte contre le souchet comestible. Il s'agit des autorités (cantons, OFAG, OFEV), de la recherche (Agroscope, HAFL, FiBL), des services de conseil (services spécialisées, entreprises, divers) et de la pratique agricole (branches, agriculteurs, entrepreneurs).

Le **groupe de pilotage** est composé d'un représentant de la COLAS (KOLAS), de trois représentants des cantons, des branches (USP/SBV, UMS/VSGP, USPPT/VSKP, FSPC/SGPV, FSB/SVZ) et d'Agridea. Le groupe de pilotage est responsable de l'organisation de la session plénière et traite les affaires.



Figure 2 : Organisation de la coordination nationale Souchet comestible. Elle est dirigée par une personne des services phytosanitaires cantonaux (CSP/KPSD) et soutenue par Agridea. La coordination nationale souchet comestible se compose du plénum et du groupe de pilotage.

4 Mission

La coordination nationale Souchet comestible sert à l'échange de connaissances et d'expériences et soutient les cantons dans la mise en œuvre des mesures de lutte. Elle se compose du groupe de pilotage et du plénum.

4.1 Groupe de pilotage

Le groupe de pilotage se réunit 2 à 3 fois par an et a les tâches suivantes

- Traitement des demandes
- Préparation des réunions et des visites sur le terrain
- Définition des stratégies
- Développement des mesures

4.2 Plénum

L'assemblée plénière se réunit une fois par année pour une journée dont le but est d'atteindre un niveau de connaissances commun, particulièrement par:

- l'échange de connaissances, de préoccupations et d'expériences
- propositions de mesures, de demandes et d'idées.

5 Information

- Les présentations, les documents importants et les informations seront publiés sur le site www.souchet-comestible.ch

6 Liste des abréviations

| | |
|---------------|--|
| COSAC (KOLAS) | Conférence suisse des services de l'agriculture cantonaux |
| CSP (KPSD) | Conférence des services phytosanitaires cantonaux |
| USP (SBV) | Union Suisse des Paysans |
| UMS (VSGP) | Union maraîchère suisse |
| USPPT (VSKP) | Union suisse des producteurs de pommes de terre |
| FSPC (SGPV) | Fédération suisse des producteurs de céréales |
| FSB (SVZ) | Fédération suisse des betteraviers |
| OFAG (BLW) | Office fédéral de l'agriculture |
| OFEV (BAFU) | Office fédéral de l'environnement |
| HAFL | Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires |
| FIBL | Institut de recherche pour l'agriculture biologique |